

du 5 au 19 octobre 2024

# Les rendez-vous des parents

en Moselle



## 133 actions proposées à tous les parents, partout en Moselle

Pour la 8<sup>e</sup> édition des Rendez-vous des parents, plus d'une centaine d'actions sont proposées à toutes les familles, dans toute la Moselle ! Au programme : des échanges, des jeux, des ateliers, des rencontres... Autant de rendez-vous gratuits, ouverts à tous les parents pour leur permettre d'échanger et de découvrir toutes les actions « parentalité » proposées tout au long de l'année.

*Mon ado passe sa journée sur les écrans, mon bébé peine à s'endormir seul, mon enfant a du mal à gérer ses émotions...* Pour répondre à ces exemples de questions de parents, quelquefois démunis face à des situations complexes, de nombreux dispositifs dits de « parentalité », existent pour eux toute l'année, en Moselle. Pour les mettre en lumière, des événements sont organisés lors des Rendez-vous des parents, dans des centres sociaux, associations, lieux d'accueil enfants parents, ou encore accueils périscolaires.

Du 5 au 19 octobre, les Rendez-vous des parents permettront au public de partager des expériences et questions, et d'échanger avec d'autres parents et des professionnels de l'enfance, à travers des jeux, des ateliers, des rencontres, sur des thèmes tels que l'alimentation, le sommeil des tout-petits, la gestion des émotions ou encore les écrans et les ados.

Depuis 2017, ces rendez-vous sont un temps fort annuel en Moselle, au cours duquel tous les acteurs de la parentalité proposent des actions gratuites, pour faire connaître les dispositifs ouverts à tous les parents et proposés tout au long de l'année. Ils se dérouleront cette année dans 56 communes et s'inscrivent dans le cadre du schéma départemental des services aux familles « Bien grandir en Moselle. »\*

Le programme complet est en ligne sur [caf.fr](http://caf.fr) et [moselle.fr](http://moselle.fr).

\* Les partenaires signataires du Schéma départemental des services aux familles sont l'État, le Département, la Caf, la Cour d'Appel de Metz, la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale, la MSA Lorraine, l'Udaf (Union Départementale des Associations Familiales), l'Association des maires ruraux de Moselle et la Fédération départementale des maires de Moselle.

Contacts presse :

Caf Moselle : Xaviéra Frisch - 03 87 34 80 80 – [communication@caf57.caf.fr](mailto:communication@caf57.caf.fr)

Département de la Moselle : Rachel Meli et Kelly Tittoto – 06 73 87 44 49 - [presse57@moselle.fr](mailto:presse57@moselle.fr)

Préfecture : Amélie Van de Louw - [amelie.van-de-louw@moselle.gouv.fr](mailto:amelie.van-de-louw@moselle.gouv.fr)

